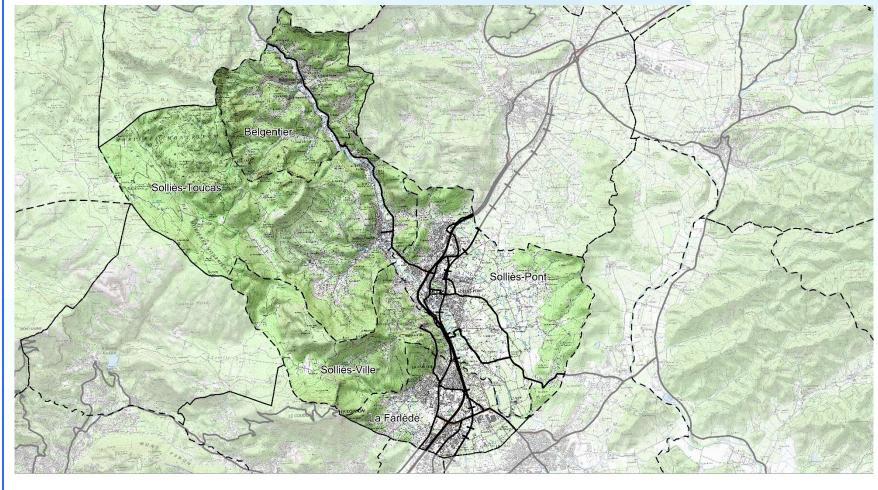
CADRE DE VIE DEVELOPPEMENT DURABLE AIR ENVIRONNEMENT

COMITÉ BRUIT - DDTM 83

Mise à jour des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement des communes de Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, Solliès-Pont et La Farlède



LOCALISATION DES COMMUNES ET DES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES









SOMMAIRE DE LA PRÉSENTATION DES CBS

Révision des Cartes de bruit

- > Les cartes de bruit en vigueur
- > Le classement sonore des voies bruyantes en vigueur
- > La méthodologie
- > Les résultats



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES SANTE

CADRE DE VIE DEVELOPPEMENT DURABLE AIR ENVIRONNEMEN

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LES CARTES DE BRUIT STRATÉGIQUES EN VIGUEUR

Cartes de bruit stratégiques des communes :

Commune de Belgentier : CBS 1 approuvées le 7 septembre 2015

Commune de Solliès-Toucas : CBS 1 approuvées le 15 octobre 2015

Commune de Solliès-Pont : CBS 1 approuvées le 17 septembre 2015 et arrêtées le 10

décembre 2015 après mise à disposition du public

Commune de Solliès-Ville : CBS 1 approuvées le 24 septembre 2015

Commune de La Farlède : CBS 1 approuvées le 24 novembre 2015

Autres cartes de bruit stratégiques concernant le territoire étudié :

CBS 2 du Réseau Routier National annexé à l'arrêté préfectoral du 2 mars 2015

CBS 2 du Réseau Routier Départemental annexé à l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2014



LE CLASSEMENT SONORE DES VOIES

Réseau Routier National : arrêté préfectoral du 27 mars 2013

Autoroute A57 classée en catégorie 2 sur les communes concernées

Réseau ferré: arrêté préfectoral du 7 juin 2000

Ligne de Marseille à Vintimille classée en catégorie 1 sur les communes concernées

Réseau Routier Départemental : arrêté préfectoral du 1er août 2014

RD58 (Solliès-Pont)

RD67 (La Farlède sud)

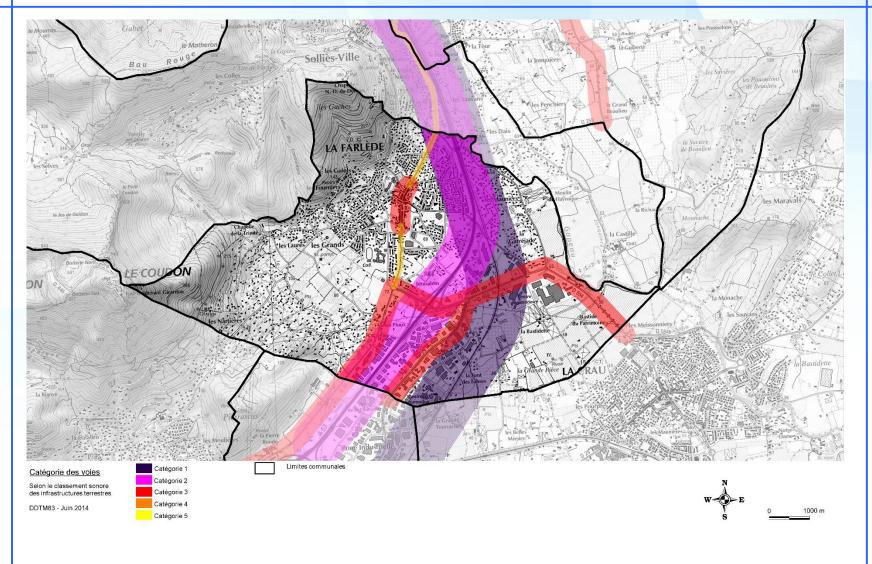
RD97 (La Farlède, Solliès-Ville, Solliès-Pont)

RD458 (Solliès-Pont)

RD554 (Solliès-Pont, Solliès-Toucas, Belgentier)



LE CLASSEMENT SONORE DES VOIES





CADRE DE VIE DEVELOPPEMENT DURABLE AIR ENVIRONNEMENT

LA MÉTHODOLOGIE : DEMARCHE GÉNÉRALE DE PRODUCTION

Démarche conforme	aux préconisations	du guide techniqu	e « Comment
réaliser les cartes 2006)	du bruit stratégique	en agglomération	» (CERTU -

- ☐ Recueil des données disponibles
- ☐ Hypothèses et estimation des données manquantes
- ☐ Synthèse et mise en forme des données
- □ Réalisation des cartes de niveaux sonores
- ☐ Estimation des populations impactées



CADRE DE VIE DEVELOPPEMENT DURABLE AIR ENVIRONNEMENT

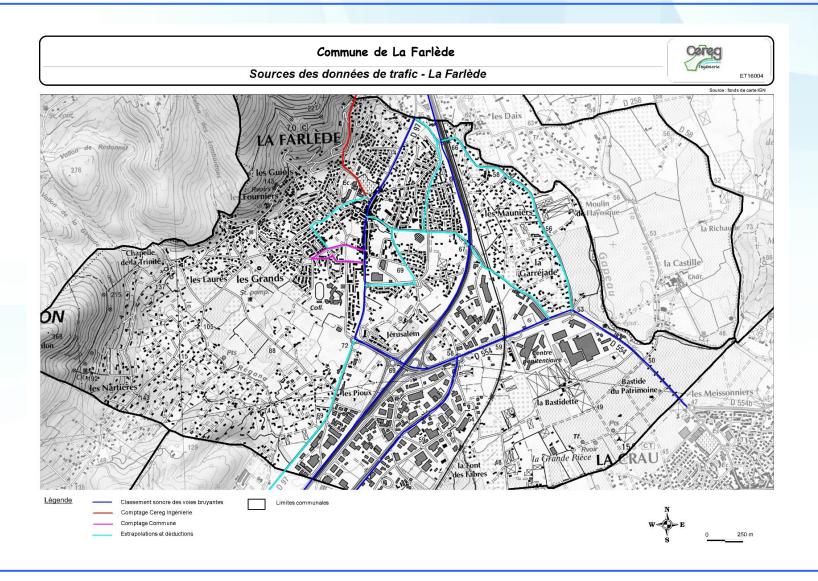
LA MÉTHODOLOGIE : RÉCUPÉRATION DES DONNÉES DE TRAFIC

□ Données de trafic issues des concernées	s cartes de bruit stratégique	s pour les voies
☐ Comptages automatiques Cereg 2009 extrapolée)	Ingénierie (campagne 2015-2	016 et campagne
☐ Comptages automatiques de la	commune de La Farlède (2014)	
☐ Comptages visuels et consultati	on des communes	
□ Envoi par la DDTM des hypot différents gestionnaires pour écho		



BUE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LA MÉTHODOLOGIE : EXEMPLE DE CARTE DE TRAFIC





LA MÉTHODOLOGIE : RÉALISATION DES CARTES

Les communes sont exposées à des bruits d'infrastructures diverses :

- Autoroute
- Voie ferrée
- Routes départementales
- Routes communales

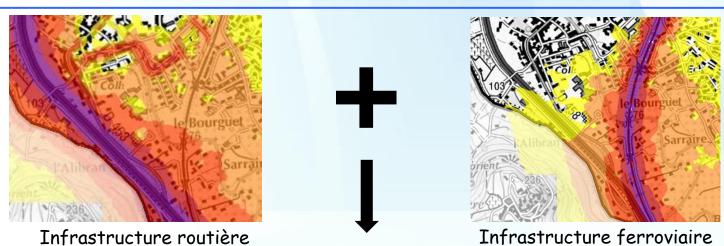
A cela s'ajoute le bruit des ICPE, sans incidences sur les communes étudiées.

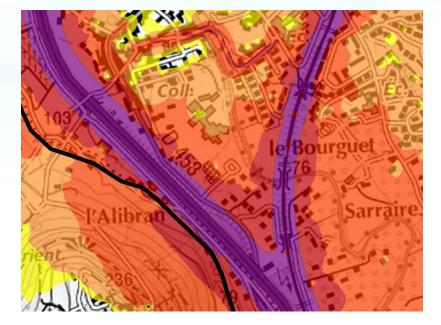
Afin d'avoir une idée réelle de l'ambiance sonore et ainsi localiser les zones à enjeux, il est nécessaire d'avoir recours à la modélisation multi-exposition.

La modélisation est effectuée avec le logiciel CadnaA version 4.2



LA MÉTHODOLOGIE : RÉALISATION DES CARTES







LA MÉTHODOLOGIE : CALCUL DES POPULATIONS IMPACTÉES

Les simulations effectuées ont permis d'évaluer les populations exposées au bruit sur le territoire de chacune des communes.

COMMUNE	POPULATION		ETABLISSEMENTS DE SANTE		ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	
	Lden > 68	Ln > 62	Lden>68	Ln>62	Lden>68	Ln>62
Belgentier	200	0	0	0	0	0
Farlede	1600	600	0	0	1	1
Sollies Pont	2300	900	0	0	4	2
Sollies Toucas	100	0	0	0	0	0
Sollies Ville	300	200	0	0	0	0
TOTAL	4 500	1 700	0	0	5	3
% / population globale	15 %	6 %				



Révision des Plans de prévention du bruit dans l'environnement

- > Les PPBE en vigueur
- > La méthodologie
- > Les résultats



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES SANTE

AMENAGEMENT DU TERRITDIRE

LES PLANS DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT EN VIGUEUR

Plans de prévention du bruit dans l'environnement des communes :

Commune de Belgentier : PPBE 1 approuvé le 7 septembre 2015

Commune de Solliès-Toucas : PPBE 1 approuvé le 15 octobre 2015

Commune de Solliès-Pont : PPBE 1 approuvé le 17 septembre 2015 et arrêté le 10 décembre 2015 après mise à disposition du public

Commune de Solliès-Ville : PPBE 1 approuvé le 24 septembre 2015

Commune de La Farlède : PPBE 1 approuvé le 24 novembre 2015

Autres plans de prévention du bruit dans l'environnement concernant le territoire étudié

PPBF 2 du Réseau Routier National daté de mai 2015

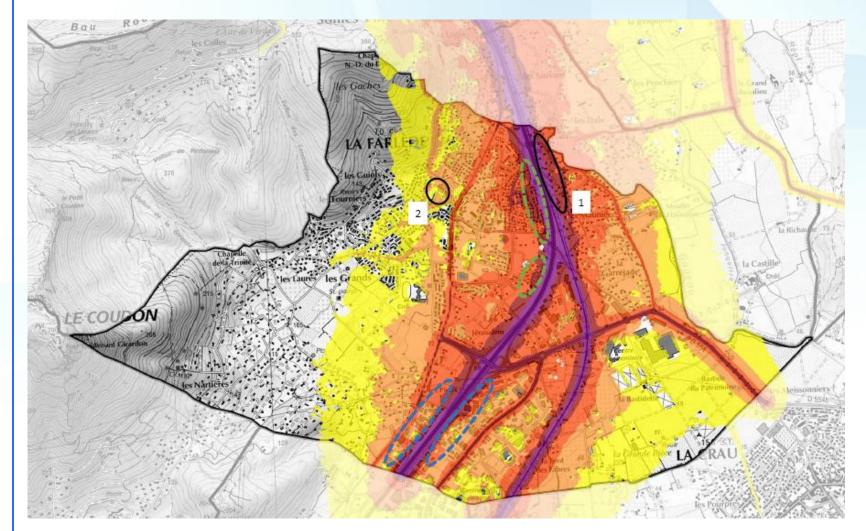


LES PLANS DE PREVENTION DU BRUIT : MÉTHODOLOGIE

- Bilan des actions des PPBE agglomérations précédents
 - Environ 50% des actions effectuées ou en cours de réalisation
 - Beaucoup d'actions d'accompagnement de politiques publiques
- Prise en compte des actions menées par les gestionnaires d'infrastructures
 - Bilan du PPBF 1 du réseau routier national
 - Constructions d'écrans et merlons anti-bruit et protections des façades exposées
- Identification des zones à enjeux du PPBE 2
 - Habitations fortement exposées + établissements sensibles exposés
 - 2 zones à enjeux à La Farlède
 - 2 zones à enjeux à Solliès-Ville
 - 6 zones à enjeux à Solliès-Pont

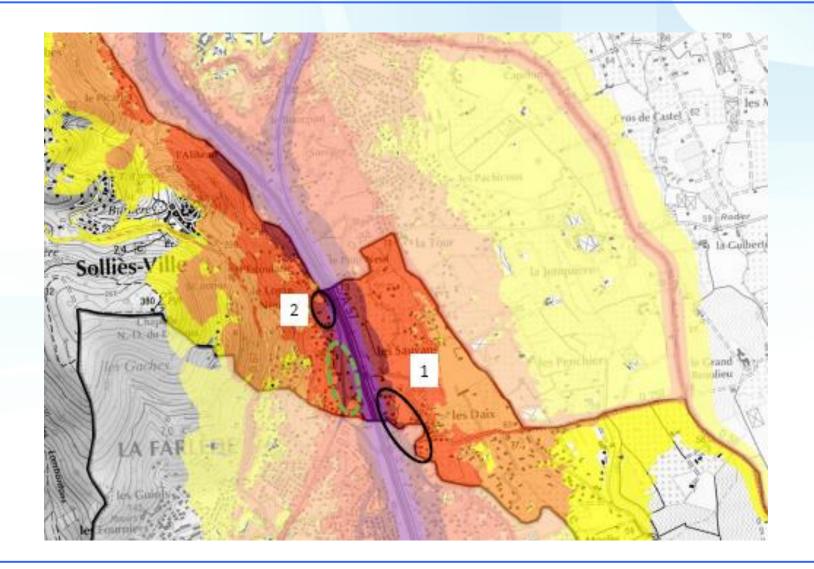


ZONES À ENJEUX - LA FARLÈDE



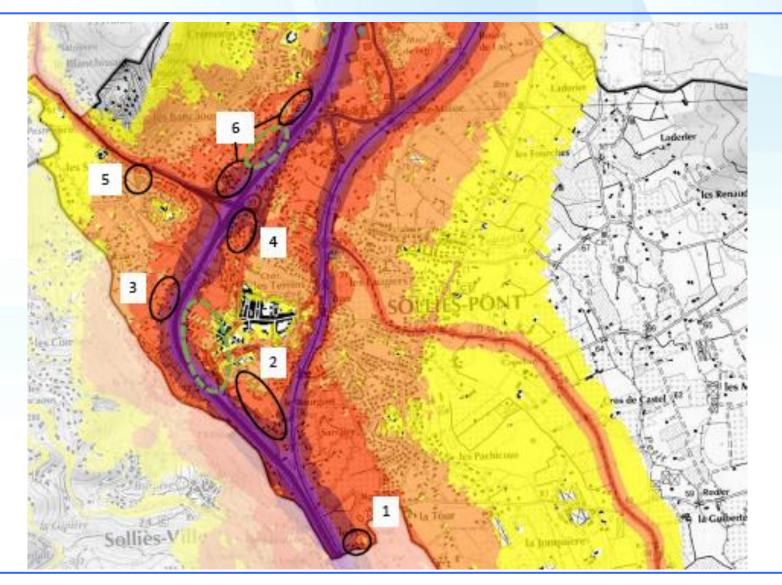


ZONES À ENJEUX - SOLLIÈS-VILLE





ZONES À ENJEUX - SOLLIÈS-PONT





LES ZONES À ENJEUX

- Propositions de mesures
 - Nouveaux aménagements pour réduire la circulation et les vitesses
 - Mise en place d'enrobés phoniques
 - Meilleur usage des bâtiments scolaires et de leurs équipements
 - Enquête et sensibilisation auprès des riverains
 - Etudes acoustiques complémentaires
 - Mise en place de partenariats collectivités / ESCOTA
- Plans d'actions en cours de validation par les communes



LES ZONES CALMES

- Définition multicritères des zones calmes
 - Secteurs pour lesquels le niveau sonore Lden est inférieur à 50 dB(A)
 - Zones naturelles et agricoles
 - Espaces verts urbains
- Plus de 75% de la superficie des communes... mais moins de 10% de la population



MERCI DE VOTRE ATTENTION



